|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15) Genève, 2-27 novembre 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Addendum 20 au Document 8-F** |
|  | **9 octobre 2015** |
|  | **Original: russe** |
|  | |
| Propositions communes de la Communauté régionale des communications | |
| propositions pour les travaux de la conférence | |
|  | |
| Point 4 de l'ordre du jour | |

4 conformément à la Résolution **95 (Rév.CMR-07)**, examiner les résolutions et recommandations des conférences précédentes en vue, le cas échéant, de les réviser, de les remplacer ou de les supprimer;

Introduction

Les Administrations des pays membres de la RCC souscrivent aux mesures exposées dans l'Annexe 6/4-1 du Rapport de la RPC en ce qui concerne les résolutions et recommandations des conférences antérieures. En d’autres termes, les Administrations des pays membres de la RCC appuient la modification de certaines Résolutions et Recommandations et sont prêtes à examiner, à la CMR–15, les propositions d’autres administrations et organisations régionales relatives à la modification desdites Résolutions et Recommandations et à en débattre. Les Administrations des pays membres de la RCC proposent ce qui suit en ce qui concerne la Résolution 904 (CMR ‑07).

Proposition

NOC RCC/8A20/1

RÉSOLUTION 904 (CMR-07)

Mesures transitoires pour la coordination entre le service mobile par satellite  
(Terre vers espace) et le service de recherche spatiale (passive)  
dans la bande 1 668‑1 668,4 MHz pour un cas particulier

**Motifs:** Le renvoi 5.379B dispose que les réseaux du SMS doivent effectuer la coordination au titre du numéro 9.11A du RR et que cette coordination doit tenir compte de la Résolution 904 (CMR‑07), dans laquelle il est fait clairement mention de la coordination entre les systèmes du SMS et le système SPECTR-R fonctionnant dans le service de recherche spatiale (passive). La suppression de cette résolution entraînerait la suppression de la référence à cette résolution dans le renvoi.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_